

Contrat de territoire – Bassin Versant Vie et Jaunay	
Proposition d'action de la communauté de communes Vie et Boulogne	
Intitulé de l'action proposée	Elaborer et animer une charte de l'arbre
Fiches-Action du PCAET dans lesquelles s'inscrit l'action	<p>3.1.1 : Développer la mobilisation des agriculteurs afin de favoriser l'évolution des systèmes agricoles vers plus d'autonomie et de résilience</p> <p>3.1.5 : Vers un marché local du carbone : développer la solidarité entre les entreprises du territoire et les agriculteurs par le soutien financier des démarches bas carbone dans l'agriculture</p> <p>3.2.1 : Filière bois d'oeuvre et bois énergie: mettre en œuvre une politique incitative de gestion des forêts et haies à l'échelle des exploitations agricoles et propriétaires forestiers, de développement de l'agroforesterie, et de structuration de filière</p> <p>3.2.2 : Inciter les particuliers et les collectivités à la plantation et à la gestion durable des arbres et des haies</p>
Objectifs / enjeux	Développer la présence de l'arbre sur le territoire, sous toutes ses formes : arbres isolés, haies, agroforesterie, boisements, et améliorer sa gestion pour maximiser ses impacts positifs sur la qualité de l'eau et des sols, la biodiversité et le stockage de carbone
Étapes de mise en œuvre	<p>1) Réaliser un diagnostic partagé, et élaborer un plan d'action</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser un diagnostic quantitatif et qualitatif sur la présence de l'arbre sur le territoire (linéaire de haies, boisements, arbres isolés), à partir des données disponibles, et une cartographie des acteurs en lien avec la filière bois, ainsi que l'inventaire des programmes existants. • Elaborer de manière concertée un plan d'action visant à développer la présence durable de l'arbre sur le territoire : <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un guichet unique des programmes de plantation à destination des agriculteurs, pour favoriser l'accès aux aides à la plantation existantes, et favoriser une bonne coordination - Développer un programme de plantation à destination des particuliers, des entreprises, des collectivités - Mettre en place et promouvoir des animations / formations / accompagnement pour la bonne gestion des haies (notamment les plans de gestion durable) , des boisements (notamment les plans de gestion simple), la promotion de l'agroforesterie, à destination de tous les acteurs (agriculteurs, propriétaires forestiers, collectivités, particuliers) - Intégrer les actions existantes (programmes une naissance un arbre, opérations de plantation en lien avec les écoles...) et développer de nouvelles actions de sensibilisation sur l'arbre et tous ses intérêts environnementaux, à destination du grand public et des plus jeunes - Favoriser également la présence durable de l'arbre en milieu urbanisé et le long des routes (sensibilisation des services urbanismes et technique à l'aménagement et l'entretien) - Améliorer la valorisation des produits et services environnementaux de l'arbre pour inciter au développement et à la bonne gestion des haies et des boisements. <ul style="list-style-type: none"> ○ Travailler au développement des filières bois énergie et bois d'œuvre pour améliorer la valorisation ○ Travailler à la mise en place et au développement d'un marché local du carbone ○ Faire le lien avec l'expérimentation sur les Paiements pour Services Environnementaux existant - Autres actions à déterminer... <p>2) Mettre en œuvre et animer le plan d'action</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser et suivre les actions définies, en lien avec les partenaires identifiés • Mettre en place un comité de pilotage pour le suivi du plan d'action • Valoriser les actions, communiquer <p>3) Evaluer le programme d'action</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser annuellement un bilan des actions réalisées et faire évoluer le programme d'action en fonction de ce bilan et de l'évaluation. • Identifier et qualifier les actions de plantation et de préservation des haies sur le BV Vie et Jaunay pour faire le lien avec les enjeux Qualité de l'eau.

Porteur de l'action	CC Vie et Boulogne
Partenaires/ Financeurs	Chambre d'agriculture, CRPF, Atlanbois, ONF, FD CUMA, Relais Bois Energie, Centres de formation, CAUE, CPIE Logne et GrandLieu, GRAPEA, LPO, FNE, Fédérations de chasse, SAGEs, Conseil départemental / Vendée Eau, Région, Agence de l'Eau Loire Bretagne, CRPF, FEADER...
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public...)	Agriculteurs, tous les acteurs de la filière bois, entreprises dans le cadre du marché local du carbone, collectivités et grand public
Indicateurs et évaluation	Nombre d'arbres plantés – sur le BV Vie et Jaunay Linéaires de haies plantées – sur le BV Vie et Jaunay Nombre de plans de gestion durables/ de plan de gestion simple – sur le BV Vie et Jaunay Nombre de crédits carbone générés / niveau de valorisation de la tonne de carbone Nombre d'exploitations bénéficiant des PSE ...a définir lors de l'élaboration du plan d'action
Planning	2022 : Préparation de l'action avec les partenaires 2023 : Recrutement des moyens d'animation et lancement du diagnostic et de l'élaboration du plan d'action - lancement de l'accompagnement à la plantation 2024 : Début de la mise en œuvre du plan d'action 2027 : Evaluation de l'action

Plan de financement prévisionnel (première approche)

Dépenses		Recettes (sur 5 ans)				
Type de dépense	Coût sur 6 ans	Coût sur BV Vie et Jaunay	Financier	Montant	Montant sur BV Vie et Jaunay	%
Création d'un poste d'animation de 01/2023 à 12/2027 (0,5 ETP)	125 000 €	82 500 €	Programme Liger Bocage	180 000 €	118 800 €	80%
Enveloppe pour le financement d'actions avec les partenaires (Information, animation, formations, plans de gestion durable, conception de projets de plantation...)	100 000 €	66 000 €	CC Vie et Boulogne	45 000 €	29 700 €	20%
TOTAL	225 000 €	148 500 €	TOTAL	225 000 €	148 500 €	100%

Ventilation des dépenses sur la durée du contrat	2022	2023	2024	2025	2026	2027	TOTAL
Création d'un poste d'animation de 06/2022 à 06/2027 (0,5 ETP)		25 000 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €	125 000 €
Enveloppe pour le financement d'actions avec les partenaires (Information, animation, formations, plans de gestion durable, conception de projets de plantation...)		20 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €	100 000 €
Total		45 000 €	45 000 €	45 000 €	45 000 €	45 000 €	225 000 €
Total BV Vie et Jaunay		29 700 €	29 700 €	29 700 €	29 700 €	29 700 €	148 500 €